

ARRONDISSEMENT

DE BEZIERS

SEANCE DU 8 AVRIL 2024

Objet :

Modification n°4 du PLU
Suppression interdiction ICPE
Ouverture de zones O-AU

N° : D - 2024 - 04 - 08 - 11

Présents : Mesdames et Messieurs Jean-François GUIBBERT, Géraldine ESCANDE, Bernard GUERRERE, Françoise CRASSOUS, Yann RAMIREZ, Marie-Jeanne MULLER, Claude VIDAL, Didier MONTIER, René COUSIN, Agnès TOMASO, Thierry CELMA, Mylène NAUDIN Myriam AGUILA, Ludivine ALBERT, Laurent FUSTER.

Procurations : M. Julien RIBES à M. René COUSIN, Mme Laure GIMENO à M. Claude VIDAL, M. Jean-Philippe GARCIA à M. Bernard GUERRERE, Mme CHOLLET Marie à Mme Françoise CRASSOUS, Mme Marie-Josée GOTH à Mme Marie-Jeanne MULLER.

Absents excusés : M. Julien PUJOL, M. Olivier MONROS et Mme Solène PELLE.

Secrétaire de séance : M. René COUSIN

Début de séance : 18h30

Monsieur le Maire explique au conseil la nécessité de procéder à une modification n°4 du PLU pour supprimer l'interdiction d'ICPE en zones Ua et Uc et permettre l'ouverture à l'urbanisation de secteurs O-AU Rte de Nissan et Rue des Ecoles.

Il y aurait donc lieu de retenir un cabinet d'études d'urbanisme pour réaliser cette prestation.

Il demande au conseil de bien vouloir délibérer.

Nombre de Membres

Afférents Au conseil	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
23	23	20

LE CONSEIL

Après avoir entendu l'exposé qui précède et à l'unanimité des présents + 5 procurations.

Approuve le principe de procéder à la modification n°4 du PLU pour supprimer l'interdiction d'ICPE en zones Ua et Uc et permettre l'ouverture à l'urbanisation de secteurs O-AU Rte de Nissan et Rue des Ecoles,

Et,

Charge Monsieur le Maire de retenir le Cabinet d'études d'urbanisme pour l'élaboration de la modification n°4 du PLU et de signer tout devis, contrat, avenant ou convention de prestations ou de services concernant sa réalisation.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Envoyé en préfecture le 11/04/2024
Reçu en préfecture le 11/04/2024
Publié le **12 AVR. 2024**
ID : 034-213401359-20240408-D2024_04_08_011-DE

Après dépôt en Préfecture
De l'Hérault le **11 AVR. 2024**
Et publication ou notification
Du **12 AVR. 2024**
Le Maire :

Le Secrétaire,



René COUSIN

Le Maire,



Jean-François GUIBBERT

